

École de commerce

Informations destinées aux élèves admissibles
au Gymnase intercantonal de la Broye et à leurs parents.



Gymnase intercantonal de la Broye

>> Avertissement

La présente brochure donne, à l'intention des élèves admissibles au Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) et de leurs parents, des informations fondées sur le système actuel de formation et tenant compte des décisions prises et des évolutions prévisibles aux niveaux cantonal, intercantonal et suisse.

Ces informations ne sauraient se substituer aux dispositions légales et réglementaires qui seules font foi.

>> Contact

Renseignements

Les dernières informations et les documents destinés au public sont disponibles sur le site Internet du Gymnase, à l'adresse www.gyb.ch

Vous pouvez encore demander des informations complémentaires au secrétariat :

Téléphone 026 662 01 01

info@gyb.ch

Adresse postale

GYB

Gymnase intercantonal de la Broye
Passage de la Blancherie 27
Case postale
1530 Payerne

> >> Préambule

Comment se déroule la formation d'employé de commerce avec maturité professionnelle ?

Peut-on modifier son domaine d'études en cours de cursus et, si oui, à quelles conditions ?

Voici, parmi d'autres encore, quelques-unes des questions que peuvent se poser élèves et parents avant l'inscription à l'École de commerce.

La présentation se focalise sur l'organisation générale de ces formations. Elle offre aussi une vue d'ensemble des buts visés par l'École de commerce.

La formation commerciale a subi d'importantes mutations en Suisse ; la présente brochure propose donc des informations à jour ainsi qu'une vue d'ensemble propice aux comparaisons afin de donner des points de repères clairs.

1 >> Titres délivrés par l'École de commerce

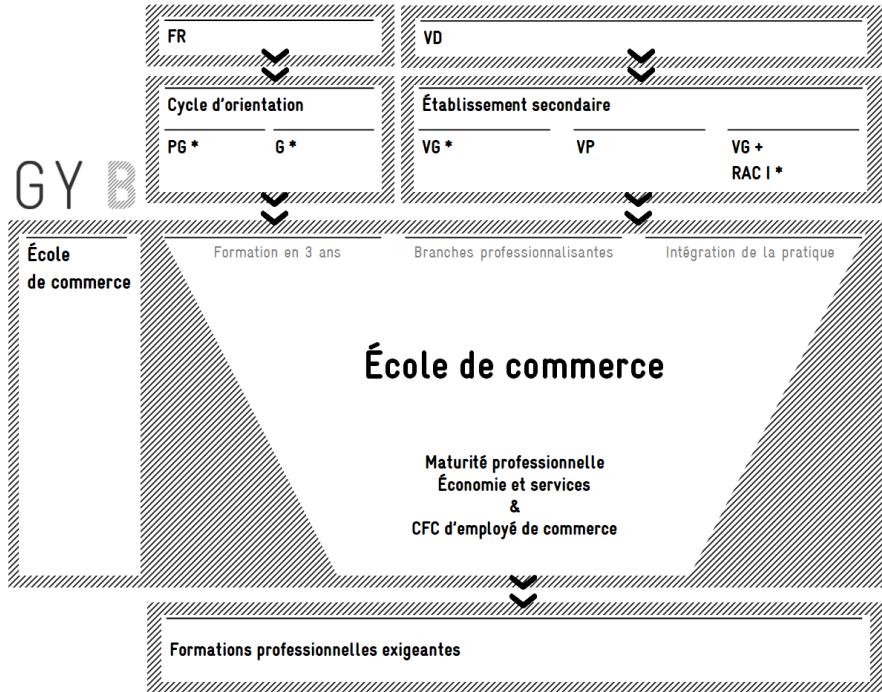
La formation en École de commerce vise l'obtention de la maturité professionnelle Économie et services, type économie, titre reconnu par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il s'agit d'un titre exigeant, attestant à la fois d'un excellent niveau de culture générale et d'une pratique professionnelle réussie.

C'est pourquoi la réussite de la maturité professionnelle donne aussi droit au Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce (CFC). Cette formation offre donc un débouché direct dans la vie professionnelle, mais elle permet aussi de poursuivre des études dans le domaine commercial.

L'École de commerce prend en compte les exigences de notre temps : dès le début, les élèves sont encouragés à travailler de manière autonome, à développer leur personnalité et à utiliser les compétences acquises en formation générale dans une expérience progressive du monde du travail.

Dans notre monde en constante évolution, ces formations et les métiers auxquels elles conduisent se transforment rapidement. La bibliothèque de l'établissement réserve un espace à l'information sur les débouchés après l'École de commerce. Le service de conseil en orientation est à disposition des élèves intéressés.

2 >> Structures de l'École de commerce



* selon conditions
propres au canton

PG : section prégymnasiale
G : section générale

VG : voie générale

VP : voie prégymnasiale

RAC I : raccordement
de type I vaudois

3 >> Organisation de la formation

L'École de commerce du Gymnase intercantonal de la Broye poursuivent deux buts essentiels :

- > donner aux élèves une solide formation de culture générale et scientifique leur permettant d'accéder aux Écoles supérieures et aux HES afin d'y poursuivre une formation de niveau tertiaire ;
- > leur faire acquérir des compétences professionnelles spécifiques de haut niveau.

Pour atteindre ces objectifs, l'École de commerce est construite en respectant les caractéristiques suivantes :

- a. Enseignement de branches générales durant toute la formation. Ces branches répondent aux objectifs fixés pour poursuivre sa formation dans une Haute école spécialisée (HES).

- b. Intégration de la pratique au travers de GYBCO, une entreprise de pratique commerciale, de projets et de stages relatifs au futur professionnel de l'élève.
- c. Introduction de branches spécifiques, professionnalisantes, propres à un des domaines de formation. Ces branches permettent d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques à un domaine professionnel, de manière ciblée et approfondie.

4 >> Domaine commercial : employé de commerce avec maturité professionnelle

Tout en donnant aux élèves les connaissances techniques spécifiques à l'exercice de professions commerciales, la formation en école de commerce permet d'atteindre un excellent niveau de culture générale.

La pratique professionnelle est intégrée tout au long de la formation grâce à des modules spécifiques et un enseignement orienté vers la pratique. En quatrième année, chaque élève poursuit sa formation par un stage de 52 semaines dans une entreprise agréée.

Au terme des quatre ans, la maturité professionnelle peut être délivrée. Les élèves l'ayant obtenue se voient remettre en même temps le certificat fédéral de capacité d'employé de commerce. Ils peuvent donc entrer directement dans la vie professionnelle. Mais le titre permet aussi de s'inscrire aux Hautes Écoles spécialisées dans le domaine commercial (Haute école de gestion par exemple).

	<i>Année</i>	<i>1^{ère}</i>	<i>2^{ème}</i>	<i>3^{ème}</i>	<i>Exa.</i>
<i>Maturité professionnelle</i>					
Français		4	4	4	e+o
Allemand ou italien		4	4	4	e+o
Anglais		3	3	4	e+o
Mathématiques		4	2	2	e
Finances et comptabilité		2	3	3	e
Économie et droit		2	3	3	e
Histoires et institutions politiques		2	2	2	
Technique et environnement		2	2	2	
TIB/TIP				1	
<i>(connaissances professionnelles et éducation physique)</i>					
DCO E		2	3	3	e
DCO B à D (Unités exercices pratiques)		1	1	1	o
DCO B à D (Modules Pratiques scolaires pratiques)		4	4	4	
EPS		2	2	2	
Entreprise de stage			bloc		
<i>Autre branche</i>					
Arts visuels		2			
Total		34	33	35	

e = écrit ; o = oral

Italien débutant : possibilité offerte aux élèves issus

5 >> Choix des langues

Mention bilingue « français – allemand »

Pour la deuxième langue nationale, les élèves vaudois ont le choix entre l'italien et l'allemand. Compte tenu de son bilinguisme, le canton de Fribourg n'offre pas cette possibilité et les élèves fribourgeois du Gymnase intercantonal de la Broye seront tenus d'étudier l'allemand comme seconde langue.

Option « bilingue »

Le Gymnase intercantonal de la Broye désire favoriser l'apprentissage de l'allemand. Cela tient tant à l'importance de cette langue nationale qu'au contexte géographique et au bilinguisme du canton de Fribourg.

Dans ce sens, il offre dans le cadre de l'option « bilingue » la possibilité de suivre en allemand l'enseignement de l'histoire durant les trois années de formation, de l'économie et droit en première année et dès la deuxième année, d'une seconde branche (géographie ou technique et

environnement). Cela représente sur l'ensemble de la formation un total de 11 périodes hebdomadaires de cours enseignées en allemand.

Parallèlement, la possibilité d'effectuer un séjour linguistique en Suisse alémanique ou en Allemagne est offerte à tous les élèves. Un tel stage est particulièrement recommandé aux élèves inscrits à l'option « bilingue ».

Cette option est destinée à des élèves de langue maternelle française qui désirent parfaire leur maîtrise de l'allemand (et non à des élèves déjà bilingues). En outre, compte tenu des exigences propres à ce choix, suivre l'option nécessite une aisance suffisante dans son cursus scolaire. Il est vivement conseillé d'avoir au moins 4.5 de moyenne d'allemand en dernière année d'école obligatoire et des résultats satisfaisants dans les branches enseignées en allemand.

6 >> Informations complémentaires

8.1 Echelle des notes, conditions de promotion et organisation de l'année scolaire

L'échelle des notes va de 6 (la meilleure note) à 1 (la plus mauvaise). La note 4 constitue la limite inférieure du suffisant. La promotion est semestrielle. Les conditions de promotion et d'obtention du certificat sont définies par le règlement général du Gymnase intercantonal de la Broye.

8.2 Sportifs et artistes d'élite

Les élèves qui, parallèlement à leur préparation au certificat, ont atteint un niveau de performance élevé, dûment attesté, dans un domaine sportif ou artistique peuvent demander qu'il en soit tenu compte.

Les demandes, dûment motivées, sont traitées individuellement et d'entente avec l'élève concerné. Les exigences sont les mêmes que pour les autres élèves mais les horaires peuvent être légèrement adaptés. Le formulaire complémentaire à joindre à l'inscription est disponible sur le site internet www.gyb.ch, sous *Formations* puis *Sport études*.

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud propose des classes spéciales à Lausanne (pour autant que les effectifs le permettent). Les élèves candidats aux classes pour artistes et sportifs d'élite ont dû faire acte de candidature à cette formation spéciale avant le 15 novembre. Ils doivent toutefois aussi s'inscrire au Gymnase au moyen de la formule ordinaire, afin d'être enregistrés en cas de refus de leur demande.

9 >> Ecolage et frais de scolarité

9.1 Ecolage et frais de scolarité

Les frais de transport sont à la charge de l'élève. De nature très variable d'un cas à l'autre, ils ne peuvent être estimés ici. Les frais à la charge de l'élève en École de commerce :

- › taxe d'inscription : jusqu'à 100 CHF
- › livres et fournitures : 1'000 CHF environ
- › participation à une semaine spéciale ou autre activité du même type : jusqu'à 600 CHF, selon l'année et les activités en question.

Il va de soi qu'il s'agit d'une estimation moyenne. Elle est toutefois donnée à titre indicatif.

Afin d'offrir une assiette de midi à un prix raisonnable, l'infrastructure de cuisine est mise à disposition du gérant du restaurant par le Gymnase intercantonal de la Broye.

Le restaurant est tenu par l'entreprise ZFV. Il s'agit d'une entreprise qui vise la durabilité, la saisonnalité et l'équilibre des plats.

Trois menus sont proposés actuellement au prix de 8.50 CHF, 9.90 CHF et 12 CHF selon le menu. De l'eau

et des fours à micro-ondes sont accessibles gratuitement.

9.2 Bourse d'études

Certains parents hésitent parfois à inscrire leur enfant à l'École de culture générale et École de commerce à cause des frais qu'ils auront à supporter. En cas de difficultés financières, il existe toutefois un système de bourses d'études aussi bien dans le canton de Fribourg que celui de Vaud.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser directement à l'office des bourses du canton de domicile de l'élève :

Fribourg : Service des subsides de formation, 026 305 12 51 ou sur le site

www.fr.ch/dfac/ssf

Vaud : Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage

021 316 33 70 ou sur le site
www.vd.ch/ocbe



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Direction de la formation et
des affaires culturelles (DFAC)**

Service de l'enseignement
secondaire du deuxième degré



**Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture**

Direction de l'enseignement
postobligatoire